

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 448

Artikel: Le tertiaire en Romandie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tertiaire en Romandie

D'une édition à l'autre de son Bulletin d'information, la Confédération romande du travail (CRT) poursuit méthodiquement son travail de laboratoire, avec des recherches sur différents aspects de la vie économique et de la condition des salariés : de la crise monétaire à l'âge de la retraite, la CRT sait aborder sans complexe les plus difficiles sujets fournis par l'actualité, et les présenter avec une clarté étonnante.

La CRT, qui réunit au niveau romand la Fédération chrétienne du personnel des services publics (FChP) et celle des employés de Suisse (FCES), vient de publier une étude sur Le secteur des services en Suisse romande. On y trouve une description attentive, canton par canton, de l'évolution récente de l'emploi dans ce secteur, à la lumière des deux recensements des entreprises, de 1965 et 1975.

Le fourre-tout de l'économie

Dans les milieux syndicalo-socialistes, très axés sur le mouvement ouvrier, on connaît mal le secteur tertiaire, sorte de fourre-tout de l'économie dans lequel les statisticiens rangent pêle-mêle les activités et les branches économiques n'ayant rien à voir avec la production agricole, minière ou industrielle, et pas grand-chose à voir les unes avec les autres. Les choses demeurent si floues que, selon les pays, la fourniture d'énergie et les transports sont ou non considérés comme des services au sens tertiaire.

En Suisse, le secteur des services (tertiaire) comprend : le commerce (en gros et au détail), les banques, assurances et autres services financiers, les transports et télécommunications, l'hôtellerie-restauration, l'hygiène publique et les soins personnels, l'enseignement et la recherche, les professions libérales, toutes les administrations publiques et les organisations privées sans but lucratif, sans oublier les services domestiques et les services de nettoyage et d'entretien. Au total, un rassemble-

ment hétérogène de quelque 205 000 établissements (unités d'exploitation,) occupant 1 324 000 personnes, soit 49,4% de la main-d'œuvre de ce pays.

Pour la Suisse romande, Jura non compris, on comptait en 1975 322 453 personnes occupées dans le tertiaire, soit 54,6% de la main-d'œuvre active.

Il faut savoir que les effectifs du tertiaire sont inévitablement sous-estimés avec le système de recensement des « entreprises » que nous connaissons en Suisse : l'établissement étant l'unité considérée, tous les employés travaillant par exemple comme comptables ou nettoyeurs dans une exploitation industrielle sont recensés comme travailleurs du secondaire, et non comme « cols blancs ». Même si l'inverse est aussi vrai (par exemple pour le menuisier de grand magasin, mécanicien d'hôpital, etc.), on admet que ces « transferts statistiques » se soldent par un très net déficit au détriment du secteur des services. Pour preuve : alors que les recensements des entreprises de 1965 et 1975 attribuaient 1 098 000 et 1 324 000 personnes occupées au secteur tertiaire, le recensement de la population, effectué sur la base des professions et non de la spécialisation des employeurs, comptait déjà 1 434 000 personnes actives dans le « secteur 3 ».

D'un canton à l'autre

Par rapport à la moyenne suisse, trois cantons romands s'avèrent en avance dans la course à la civilisation post-industrielle des services : Genève bien sûr, Vaud aussi sans surprise, et le Valais, en raison du développement des activités liées au tourisme (voir tableau).

Même s'ils sont moins mono-industriels qu'on le répète depuis des décennies, Neuchâtel et le futur canton du Jura se distinguent par une proportion très élevée de travailleurs occupés dans le secondaire, la part du tertiaire dépassant tout juste 40%, respectivement 30%.

Quant à Fribourg, il est plein rattrapage : de 1965 à 1975, l'emploi dans le tertiaire a augmenté de

33,3% (Suisse + 21%), alors que le nombre de personnes occupées dans l'agriculture se réduisait de 34,6% (Suisse : — 32,2%) et celui des travailleurs de l'industrie de 6,0% (Suisse — 15,3%). Cette évolution particulièrement spectaculaire a été accélérée par l'augmentation du personnel dépendant de la Confédération à Drogens (place d'armes), Grolley et Romont (PAA), ainsi qu'à Grangeneuve (transfert de la Station fédérale de recherche animale, préalablement à Liebefeld). D'après la branche économique, celle qui regroupe les activités de transports et communications ainsi que l'hôtellerie vient partout en tête à l'intérieur du secteur tertiaire. Suivent : le commerce de détail, l'hygiène publique (sauf à Fribourg où il s'agit de l'enseignement) et l'enseignement (sauf à Genève où la quatrième place est occupée par les Banques et assurances).

Beaucoup de femmes

A part sa progression rapide, le secteur tertiaire se caractérise par la forte proportion de femmes qu'il occupe. Elles représentent plus de la moitié des personnes occupées dans le commerce de détail, dans l'enseignement inférieur et dans le domaine de la santé et des soins personnels. Cette forte proportion de femmes et le niveau relativement moins élevé de leur qualification expliquent beaucoup des difficultés rencontrées par le mouvement syndical dans le secteur tertiaire.

Le cas des vendeuses est à cet égard exemplaire : malgré les bas salaires, les horaires de travail défavorables et la relative homogénéité des emplois d'une entreprise à l'autre, la concentration croissante des entreprises commerciales, les vendeuses n'adhèrent pas volontiers à un syndicat, ni même à une organisation-maison. Elles répugnent à s'engager dans une action de longue haleine, qui risque de durer davantage que leur propre activité professionnelle, et surtout elles ne sentent pas toujours une solidarité trop solide de la part des autres travailleurs, surtout masculins.

Autre problème, qui ne va pas faciliter la tâche des syndicats romands d'employés : les centres de